

W. F

5
Pl Le Ministre de la Santé
Le Chef de Cabinet
Kerem Kilani Belai

Agence Nat. Med
UEFC (copie)

00 44732-30 2024

وزارة الصحة مكتب الضغط المركزي السواهد	
10 جوان 2024	
رقم التسجيل	المصلحة الدراسات



सत्यमेव जयते

20.06.24
Embassy of India
4, Place Didon, Notre Dame,
1002, Tunis, Tunisia.
Tel: +216-71-781229
Fax: +216-71-281189
E-mail: hoc.tunis@mea.gov.in
Web: www.embassyofindiatunis.gov.in

N° 102/2024

07 juin 2024

L'Ambassade de l'Inde à Tunis présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger de la République Tunisienne et a l'honneur d'informer que **National Institute of Pharmaceutical Education and Research (NIPER)** », Punjab, Inde, organise des cours de formation dans le cadre du programme ITEC pour la session 2024-25 selon les détails suivants :

S.no	Nom du cours	Période	Date limite de réception des candidatures
1	PHARMACEUTICAL GMP AUDITS AND SELF INSPECTIONS	19-08-2024 30-08-2024	18-07-2024
2	ADVANCED ANALYTICAL TECHNIQUES BASIC PRINCIPALS AND APPLICATION FOR QUALITY ASSESSMENT OF DRUGS AND PHARMACEUTICALS FOR EXPORT	12-11-2024 25-11-2024	16-08 -2024

Le Gouvernement Indien prend en charge les frais de la formation pour les candidats sélectionnés.

Les candidats désignés doivent âgés de 25 à 45 ans et avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine concerné. Ils doivent avoir une connaissance pratique de l'Anglais pour pouvoir suivre le cours et satisfaire aux critères d'éligibilité/ à la qualification pour le cours demandé et médicalement apte à suivre la formation. Les détails et les critères d'éligibilité pour chaque cours peuvent être téléchargés sur le site Web d'ITEC.

Conformément à la procédure, les candidats sont tenus de télécharger les candidatures au programme de formation ITEC directement sur le portail en ligne : https://itecgoi.in/stream_list. Par la suite, ils doivent imprimer le formulaire rempli, le faire attester par les autorités compétentes et le soumettre à l'Ambassade **par les voies officielles**, accompagné de tous les documents requis à l'appui de leurs qualifications professionnelles/éducatives et d'une dernière photo et copie du passeport (**valable 6 mois à compter de la date de début du cours**).

L'Ambassade de l'Inde demande au très estimé Ministère de transmettre les informations ci-dessus aux Ministères / départements Tunisiens concernés afin de désigner des candidats qualifiés pour le programme de formation susmentionné.

Ali MRABET

Ministre de la Santé

L'Ambassade de l'Inde à Tunis saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères, de la Migration et Des Tunisiens à l'Etranger du Gouvernement de la République Tunisienne les assurances de sa très haute considération.

**Ministère des Affaires Etrangères
De la Migration et des Tunisiens à l'Etranger
(DG-Asie et Amériques)
République Tunisienne**

Copie :

✓ **Ministère de la Santé
A l'attention de : Coopération Internationale
République Tunisienne**

